



## **COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES**

### **PROCES-VERBAL**

#### **Réunion du 4 janvier 2017**

Conformément à l'article L 131-8 du code du sport relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type ;

Conformément à l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Baseball et Softball ayant institué la commission de surveillance des opérations électorales sur décision régulière de l'assemblée générale extraordinaire de la fédération en date du 19 décembre 2004 ;

Vu les décisions du comité directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date des 19 mars 2011 et 10 décembre 2016 portant nomination des membres de la commission ;

Les membres de la commission se sont réunis le 6 janvier 2017 à 14 heures, au siège de la Fédération à PARIS XIIème, 41, rue de Fécamp, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- examen des candidatures ;
- formulation de l'avis sur la recevabilité des candidatures ;
- Etablissement de la liste des candidats qui sera soumise au vote lors de l'assemblée générale électorale du 28 janvier 2017 ;
- temps de parole des candidats.

#### **1) La Commission :**

Sont présents : Messieurs : Christian BLACHER,  
Patrick TUGAULT.

Williams CASACOLI, absent excusé,  
Noémi CHEVALIER, absente excusée.

La séance est présidée par Monsieur Patrick TUGAULT qui désigne Monsieur Christian BLACHER en qualité de secrétaire de séance qui accepte cette fonction.

#### **2) Assistent à la séance sans voix délibérative :**

François COLLET, Chargé d'affaires fédérales et Elliot FLEYS, Responsable vie fédérale et développement, pour fournir toutes les informations qui pourraient être utiles à la commission en vue d'accomplir sa mission.

## EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR :

### 1 / Examen des candidatures :

La commission a constaté qu'à la date limite de dépôt des candidatures soit le 30 décembre 2016 à 18 heures, 24 candidatures étaient parvenues au siège de la Fédération.

La commission procède aujourd'hui à l'examen de chaque candidature.

Les candidatures sont annexées au présent procès-verbal.

### 2 / Formulation de l'avis sur la recevabilité des candidatures :

- La commission approuve la validité de 23 candidatures :

NOM	Prénom	Collège	
BALANE	Prebagarane	France Cricket	Sortant
BIDAUT	Vincent	Général	Sortant
BLONDEL	Yves	Médecin	Sortant
BONAVITA	Christelle	Général	
BRELLE-ANDRADE	Matthieu	Général	Sortant
CANNIOUX	Didier	Général	
CARRETTE-LEGRAND	Fabien	Général	Sortant
CHAVANCY	Audrey	Général	Sortante
COUTON	Annie	Général	Sortante
DUBAUT	Olivier	Général	Sortant
DUHOUX	Fabienne	Général	
DULPHY	François	Général	
FAGES	Grégory	Général	Sortant
GUERN	Frédéric	Général	
MEURANT	Jean-Marie	Général	Sortant
NAGEL	Thomas	Général	Sortant
NGUYEN	Paul	Général	Sortant
PONGE	Sylvain	Général	Sortant
RAPHET	Thierry	Général	Sortant
ROLLAND	Pierre-Yves	Général	
ROMERO	Miriam	Général	Sortante
ROUCAN	Alain	Général	Sortant
SEMINET	Didier	Général	Sortant

- La commission invalide la candidature de Monsieur Pascal FONTAINE détenteur en 2016 et 2017 d'une licence loisir, non compatible avec les conditions de candidature prévues par les articles 11.5.1 des statuts et 6.14 du règlement intérieur de la fédération,

- La commission relève que Monsieur Didier CANNIOUX n'a pas jugé utile de donner une motivation à sa candidature, pas plus qu'il n'a renseigné son numéro de licence.

- Ces décisions et avis seront portés à la connaissance des membres du bureau, du comité directeur et de l'assemblée générale de la fédération.

### 3 / Temps de parole de présentation des candidats :

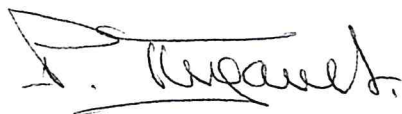
La commission accorde à chacun des candidats trois minutes de parole pour sa présentation, qui se fera dans l'ordre défini par la liste des candidats visée au 1/ ci-dessus.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures, le présent procès-verbal est rédigé par Monsieur Christian BLACHER, Secrétaire de séance.

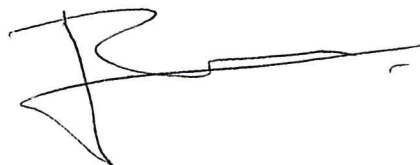
Pour valoir et faire valoir ce que de droit,

A Paris, le 6 janvier 2017

**Le Président**  
**Patrick TUGAULT**

Handwritten signature of Patrick TUGAULT in black ink, featuring a stylized 'P' and 'T'.

**Le Secrétaire de Séance**  
**Christian BLACHER**

Handwritten signature of Christian BLACHER in black ink, featuring a stylized 'C' and 'B'.